

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires sociales

- Tables rondes sur l'apprentissage avec les organisations syndicales de salariés (Confédération française démocratique du travail – CFDT, Confédération générale du travail – CGT, et Confédération française des travailleurs chrétiens – CFTC) puis avec les organisations patronales (Mouvement des entreprises de France – MEDEF, Confédération des petites et moyennes entreprises – CPME, et Union des entreprises de proximité – U2P) 2

Mercredi
24 juin 2020
Séance de 9 heures

Compte rendu n° 51

SESSION ORDINAIRE DE 2019-2020

**Présidence de
Mme Brigitte
Bourguignon,
*Présidente***



COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Mercredi 24 juin 2020

La commission a réuni des tables rondes sur l'apprentissage avec les syndicats de salariés (Confédération française démocratique du travail – CFDT, Confédération générale du travail – CGT, et Confédération française des travailleurs chrétiens – CFTC) puis avec les organisations patronales (Mouvement des entreprises de France – MEDEF, Confédération des petites et moyennes entreprises – CPME, et Union des entreprises de proximité – U2P).

Ces tables rondes ne font pas l'objet d'un compte rendu écrit. Les débats sont accessibles sur le portail vidéo du site de l'Assemblée à l'adresse suivante :

http://videos.assemblee-nationale.fr/video.9240826_5ef2f82c8589a.commission-des-affaires-sociales--tables-rondes-sur-l-apprentissage-auditions-d-organisations-synd-24-juin-2020
